



Règlement des présélections d'admission aux études pour les ressortissants hors UE n'étant pas sur le territoire

Département Technique section électronique appliquée

Nous attirons l'attention des candidats à l'admission en électronique appliquée que les frais d'inscription spécifique pour les ressortissants hors Union européenne ont récemment fortement augmenté. Vous trouverez les informations sur notre site : <https://www.he-ferrer.eu/reglement-des-etudes-et-des-examens> en particulier en son article 3.4.3 – Droit d'inscription spécifique.

I. Membres du jury :

- Directeur/Directrice de département technique HEFF
- Directeur/Directrice de département HELB
- Coordinateur/Coordinatrice HEFF de la section
- Coordinateur/Coordinatrice HELB de la section

II. Conditions minimales pour déposer un dossier de candidature :

1. Être titulaire d'un titre d'accès à l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est-à-dire avoir un diplôme de fin de secondaire étranger accompagné de son équivalence (ou de l'introduction de l'équivalence) – plus d'information sur le site <http://www.equivalences.cfwb.be>
2. Disposer d'un BAC dans le domaine scientifique et avoir réussi au moins une année d'études supérieures dans son pays d'origine dans un domaine scientifique (exemple ; physique, mathématique, chimie, électrotechnique, informatique, ingénierie, etc.)
3. Avoir un niveau de français parlé et écrit dit « Intermédiaire supérieur B2 » selon les critères du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : Communiquer avec aisance avec des natifs, comprendre des textes complexes, produire des textes clairs et détaillés, développer une argumentation claire.

Des tests en ligne gratuit sont disponibles pour évaluer votre niveau CECRL.
Exemple : <https://www.cll.be/adultes/tests-de-niveau/>

III. Modalités du dépôt du dossier :

1. Compléter le formulaire en ligne entre le 1er et le 31 mars inclus.

[Formulaire de candidature - Admission HUE en Bloc 1 de bachelier électronique appliquée – Remplir le formulaire](#)

2. Envoyer par mail à l'adresse **heff.technique@he-ferrer.eu** entre le 1^{er} et le 31 mars inclus les pièces justificatives annoncées sous le point « constitution du dossier ».
Ce mail doit avoir pour objet : « **Candidature électronique appliquée NOM-Prénom** ». Il doit contenir un seul fichier PDF nommé « **NOM_Prénom** » du candidat. Ce fichier doit contenir tous les documents repris dans le point « Constitution du dossier ».



IV. Constitution du dossier :

Le PDF doit contenir dans cet ordre :

1. une copie recto et verso de la carte d'identité ou une copie du passeport ;
2. le titre d'accès, c'est-à-dire le diplôme de fin de secondaire étranger accompagné de son équivalence (ou de l'introduction de l'équivalence) ;
3. un curriculum vitae complet depuis la fin des études secondaires jusqu'à ce jour ;
4. une lettre de motivation dactylographiée argumentée expliquant le choix de l'orientation ;
5. les relevés de notes obtenus pour les années académiques précédentes, en ne gardant que ceux de la dernière session d'examens (classés par ordre antéchronologique) ;
6. de plus, pour les cinq années académiques précédant l'année académique en cours, si l'étudiant n'a pas été inscrit dans un établissement d'enseignement, toute attestation justifiant ses activités ou sa non-activité (attestation de l'employeur avec les dates d'occupation, convention de stage, etc.)

V. Modalités des sélections :

Toutes les candidatures sont reprises dans un registre numérique d'entrée. Un numéro de registre unique est assigné à chaque candidature complète. Seuls les dossiers **COMPLETS** seront analysés. La sélection comporte 2 tours.

1^{er} tour

A partir du 1^{er} avril, les dossiers sont analysés par le jury sur base des documents transmis par le ou la candidate. La première sélection se fait uniquement sur base de ce dossier (forme et contenu).

- Les candidatures refusées sont généralement notifiées et motivées par mail avant le 30 avril.
- Les candidatures retenues à ce stade sont notifiées par mail. Un entretien individuel par visioconférence avec deux membres minimums du jury est fixé, généralement entre le 15 avril et le 15 mai.

2^{ème} tour

Les candidatures retenues au 1^{er} tour sont vues en entretien individuel selon le rendez-vous qui a été fixé. L'entretien porte sur les motivations du candidat, sur son CV et sur ses capacités linguistiques en langue française.

Le.a candidat.e doit veiller à avoir une connexion internet stable, une webcam et un micro fonctionnel pour toute la durée de l'entretien (environ 15 minutes).

- Les candidatures refusées sont généralement notifiées et motivées par mail avant le 1^{er} juin
- Les candidatures acceptées sont notifiées par mail, généralement avant le 1^{er} juin. Le mail est accompagné d'une attestation d'admission aux études permettant l'introduction d'une demande de visa.